

# **Cours de code avec enseignant diplômé**

**Chalon – Saint Marcel – Niepce : Mercredi de 14h à 16h**

**Chalon – Saint Marcel : Samedi de 8h à 10h**

## **Thèmes abordés :**

L : Dispositions légales en matière de circulation routière

C : Le Conducteur

R : La Route

U : Les autres usagers

D : Règlementation générale et divers

A : Les premiers secours

P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

M : Éléments mécaniques liés à la sécurité

S : Équipements de sécurité des véhicules

E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

